

## Comment puis-je reprendre et compléter un plan alimentaire que j'ai commencé à un autre moment ?



**Contexte :** Vous avez commencé un plan alimentaire. Vous souhaitez le continuer ou effectuer des modifications de catégorie de plats, inactiver certaines journées et en ajouter d'autres...

**Accès :** Dans « Mon espace » cliquer sur l'onglet « Mes plans alimentaires »

## Effectuer des modifications et des compléments sur un plan alimentaire

> Mon espace > Mes plans alimentaires

							Importer	Exporter	
Mon espace	Nom	Date de début	Date de fin	Trame	Type	Nombre de composantes	Modifier	Copier	Supprimer
Mes infos personnelles	test 1	26/03/2012	20/04/2012	5 jours	SIMPLE	5 C	●	●	☐
Changer de mot de passe	menu dirigé 5J 5C MP	07/05/2012	01/06/2012	5 jours	DIRIGE	5 C	●	●	☐
Mes plans alimentaires	test 1 bis erreur	04/06/2012	29/06/2012	5 jours	SIMPLE	5 C	●	●	☐
Mes plans de menus	test 1 ter	04/06/2012	29/06/2012	5 jours	MULTIPLE	5 C	●	●	☐
Mes fiches recettes	exemple	07/05/2012	22/10/2012	4 jours	SIMPLE	4 C	●	●	☐
Toutes les fiches recettes	test_1 exporter importer	26/03/2012	20/04/2012	5 jours	SIMPLE	5 C	●	●	☐
Mes favoris	menu unique 5J 5C MP	04/06/2012	29/06/2012	5 jours	SIMPLE	5 C	●	●	☐
Mes fiches techniques	menu multiple 5J 5C MP	04/06/2012	29/06/2012	5 jours	MULTIPLE	5 C	●	●	☐
Toutes les fiches techniques									
Mes établissements									

Nouveau Supprimer

Cliquer sur la loupe juste devant le nom du plan alimentaire sur lequel vous souhaitez travailler. Le plan alimentaire que vous avez sélectionné s'ouvre et vous pouvez faire les modifications et compléments souhaités :

- Changement ou saisie de nouvelles catégories de plats.
- Inactiver des jours ( fériés) dans la période considérée cf. rubrique « Comment supprimer ou ajouter des jours à votre plan alimentaire ? ».
- Modifier les bornes de la période initiale en ajoutant et/ou supprimant des jours en début et/ou fin de période cf. rubrique « Comment supprimer ou ajouter des jours à votre plan alimentaire ? ».



**TRUCS et ASTUCES :** Vous pouvez ainsi rédiger vos plans alimentaires en plusieurs fois en les reprenant à tout moment.

Notes personnelles :

